



Elections professionnelles des Psy-EN 2018

La représentativité des organisations syndicales est appréciée par le vote de l'ensemble des personnels. En 2017, l'élection des nouveaux délégués des PsyEN a placé la FSU largement en tête des suffrages et lui a confié 5 sièges sur 7 à la Commission Administrative Paritaire Nationale (CAPN). Dans l'académie de Nice, vous nous avez également fait confiance et nous avons occupé 3 sièges sur 4 en Commission Paritaire Académique (CAPA).

Le dernier point d'actualité sur notre site national est disponible [ici](#).

Cette année, confortez à nouveau votre vote pour les listes du SNES-FSU et du SNUipp-FSU !

La FSU, qu'est-ce que c'est ?

La FSU est porteuse d'un projet ambitieux pour l'École et la société, visant à réduire les inégalités scolaires dont on connaît, pour bon nombre, le lien avec les inégalités sociales.

Le SNES (pour le 2nd degré) et le SNUipp (pour le 1er degré) sont deux syndicats de la FSU, majoritaires chez les PsyEN comme chez les enseignants. Convaincus de l'apport essentiel de la psychologie pour l'épanouissement, le développement psychologique et social, l'accès aux savoirs, à la réussite scolaire et professionnelle des jeunes, quelle que soit leur origine sociale, c'est en ce sens que le SNES et le SNUipp situent le rôle des Psychologues de l'Éducation Nationale.

Le décret du 1er février 2017 créant le corps des PsyEN a enfin concrétisé l'aboutissement de nos efforts. Cependant, plusieurs engagements n'ont pas été tenus et la FSU continue à intervenir sans relâche auprès du Ministère comme au sein de l'académie.

Vous pouvez prendre connaissance de nos [propositions](#) pour une reconnaissance de la place des Psychologues de la maternelle à l'enseignement supérieur et d'un [vrai-faux](#) sur la mise en place du corps unique.

PPCR, où en est-on ?

La FSU est porteuse des principes du PPCR : déconnexion avancement/promotion, égalité de tous avec des rendez-vous de carrière ayant lieu au même moment, fins de carrières revalorisées avec, entre autres, enfin l'accès à la hors classe pour les PsyEN EDO. Pour trouver les indices et les salaires pour chaque échelon des 3 grades, il faut cliquer [ici](#).

Cependant, sa mise en place ne s'est pas faite sans crispation. Nous avons maintes fois dénoncé le principe de « méritocratie » érigé par le ministère comme critère d'avancement dans la carrière. Nous soutenons le principe de privilégier l'âge des collègues et leur ancienneté de service afin qu'un maximum d'entre eux-elles puissent partir en retraite avec le grade de la hors-classe ou de la classe exceptionnelle. Le SNES-FSU et le SNUipp-FSU continuent à se mobiliser pour obtenir l'application des mesures prévues par le précédent gouvernement.

En instance académique, quel bilan ?

Lors des groupes de travail (GT) et CAPA qui ont inauguré cette première année de fonctionnement du nouveau corps des PsyEN, le SNES-FSU et le SNUipp ont défendu conjointement les deux spécialités EDA/EDO avec comme objectifs, à la fois de garantir l'équité entre 1er et 2nd degré et de prendre en compte la situation individuelle des collègues.

Un compte rendu des CAPA PsyEN de l'académie de Nice est accessible [ici](#).

Spécialité EDA

POSITIONNEMENT DU SNUIPP-FSU : DES RASED COMPLETS

Le SNUipp-FSU souhaite (re)donner toute leur place aux missions de prévention et d'adaptation scolaire. Le SNUipp-FSU est demandeur d'une recherche-action qualitative sur le fonctionnement des RASED. Quel est son impact sur le déroulement des apprentissages, sur le recours aux rééducations paramédicales, sur la relation famille-école, sur le climat scolaire, ainsi que sur le vécu des enseignants et leur professionnalité ?

Le SNUipp-FSU revendique des antennes RASED complètes où les trois spécialités sont représentées et tous les postes de psychologues pourvus, grâce à un nombre de places suffisant au concours.

La création d'un poste de titulaire remplaçant EDA dans le 06 au mouvement dernier, pour la première fois, est une belle victoire au niveau local.

L'ACTION DES COMMISSAIRES PARITAIRES

GESTION PAR LE RECTORAT : L'administration ne maîtrise pas toutes les données concernant les PsyEN EDA. De plus le détachement choisi par certains collègues a encore complexifié la compréhension de leur carrière. Les PsyEN EDA détachés mènent une double carrière en tant que psychologue et en tant que professeur des écoles : leur situation est examinée en CAPA des psychologues et en CAPD des PE. Notre syndicat a fait la liaison entre ces deux instances, afin qu'un.e même collègue ne soit pas promu.e deux fois, en privant un.e autre de cette promotion.

PROCEDURES ADMINISTRATIVES : Pour les collègues habitués à s'adresser à deux interlocuteurs hiérarchiques (Inspecteur de circonscription et Directeur des services académiques), il a fallu intégrer le fait que c'est maintenant le Recteur qui représente le sommet des instances décisionnaires. C'est également le Recteur qui donne son avis pour l'avancement de grade : or, cet avis peut être lourd de conséquences pour l'évolution de carrière.

MOUVEMENT : Avec les mutations inter et intra académiques, la notion de «mobilité» devient importante. La maîtrise de cette mobilité est nettement plus complexe qu'auparavant. Les nouveaux barèmes (ceux du second degré) nécessitent de connaître les stratégies opérantes, au risque de se voir privé.e du poste convoité par un.e collègue ayant moins d'ancienneté. Grâce à l'expertise de nos collègues EDO du SNES-FSU nous avons pu vous renseigner et améliorer les affectations au mouvement intra académique.

TRAVAIL EN EQUIPE :

Nous avons à plusieurs reprises demandé à ce que l'institution prévoie la possibilité de réunions communes aux deux spécialités. La FSU porte depuis bien longtemps la création d'un service de psychologie au sein de l'Education Nationale, qui pourrait être installé sur le périmètre des CIO.

Spécialité EDO

DRONISEP, CIO : L'URGENCE DE LA DEFENSE DE NOS SERVICES !

Depuis avril dernier, les annonces brutales sur l'avenir des CIO et sur celui des DRONISEP ont eu un effet que le gouvernement n'imaginait pas : la profession s'est levée et s'est faite entendre dans toutes les académies. En point d'orgue, la manifestation intersyndicale du 5 juin à Paris a rassemblé plus du tiers de la profession.

Le 5 septembre 2018 a été promulguée la loi « LCAP », entérinant le transfert aux régions des missions des DRONISEP et d'une grande partie de leurs personnels.

Concernant les CIO, si la loi ne prévoit plus leur disparition du Code de l'Education, leur avenir est bien incertain avec la porte ouverte à toutes sortes [d'expérimentations](#) régionales. Le Ministère entend toujours rapprocher les PsyEN des EPLE, cassant ainsi les collectifs de travail dans les CIO. La mission confiée à N. Mons et P. Charvet a des axes précis : collaboration Etat/Régions, redéfinition de la carte des CIO, évolution de l'ONISEP, suivi des expérimentations régionales, avec pour objectif une « nouvelle politique d'orientation ». L'année sera décisive !

Le SNES-FSU, tant au niveau académique que national, a largement impulsé la mobilisation des personnels contre ces projets dangereux pour les élèves et les équipes.

DEFENSE DE NOS MISSIONS

Alors que l'orientation occupe une place des plus centrales dans les réformes du gouvernement, paradoxalement le rôle des PsyEN EDO y est de moins en moins explicite ! Désormais, dans le cadre de la loi « LCAP », la découverte des métiers au sein des établissements scolaires est transférée aux organismes mandatés par les Régions, sans aucune garantie quant à l'objectivité et l'égalité des discours tenus. D'autres textes (Parcoursup, BO relatif au rôle des professeurs principaux, mise en place des 54 h destinées à l'orientation en lycée, etc.) placent les professeurs au devant de l'accompagnement à l'élaboration des projets des élèves. Là où la création du corps des PsyEN définissait leurs missions par un texte clair, (rappelons qu'aucun texte ne cadrerait les missions des Conseillers d'Orientation-Psychologues), le Ministère actuel tente de restreindre leur champ d'action.

Le SNES-FSU continuera de défendre sans relâche le statut de PsyEN et les missions associées, seuls garde-fous contre toutes ces [menaces et dérives](#).

DCIO Ingénieur de l'orientation ! Voilà une proposition bien saugrenue issue du congrès des Régions : récupérer l'expertise des DCIO pour construire une « ingénierie pédagogique sur l'info métiers ».

[Ingénieur de l'orientation](#), non merci !

Pour une revalorisation de tous les aspects de notre métier, nous revendiquons :

- La place du PsyEN au sein des équipes, auprès des élèves, des étudiants et des familles afin de favoriser l'adaptation scolaire, l'élaboration des projets d'avenir, ambitieux pour tous ;
- L'arrêt du démantèlement progressif des RASED ;

- Le maintien du réseau des CIO, lieux ressources indispensables pour le travail en équipe et lieux d'accueil neutre et de proximité indispensables pour tous les publics ;
- Le maintien d'un pôle Onisep dans chaque académie avec un maximum de postes ;
- La reconnaissance des missions des Psychologues de l'Éducation Nationale, des conditions de travail et des modalités d'évaluation conformes aux missions ;
- Un plan de recrutement, des créations de postes, pour tendre, dans une première étape, vers la moyenne européenne d'un psychologue pour 800 élèves. Nous dénonçons la diminution drastique de places au concours ;
- Une réflexion sur la ligne hiérarchique des PsyEN EDA, sans passer par un rôle de conseiller technique évaluateur ;
- Des plans de formation continue répondant aux besoins exprimés par les collègues ;
- L'accès à la hors-classe pour toutes et tous avant le départ à la retraite et la transformation de l'accès à la classe exceptionnelle pour la rendre accessible au plus grand nombre ;
- Le maintien et la revalorisation de la fonction de DCIO par le respect des engagements pris sur la revalorisation du régime indemnitaire (NBI, ICA) ;
- Un régime indemnitaire unique aligné sur les indemnités actuelles des PsyEN EDA ;
- Des indemnités de déplacement pour couvrir l'ensemble des dépenses liées aux déplacements professionnels.

Votez et faites voter pour les listes SNES et SNUipp, syndicats de la FSU regroupant de manière équilibrée des PsyEN des deux spécialités et de nos deux départements. Soucieux de défendre vos droits aussi bien que la profession, ils-elles vous accompagneront dans toutes les opérations touchant votre carrière et vos conditions de travail.

Pour les CAP votez :



Pour les CT votez :

